

CGT, SOLIDAIRES, FO, CFDT, CFTC, UNSA
Communiqué des Fédérations des Finances et de leurs syndicats nationaux

DGCCRF

LE MINISTRE PERSISTE ET CONFIRME !
MATIGNON AUSSI !

Reçues ce jour par Jean-François MONTEILS, conseiller en charge de la réforme de l'Etat auprès du Premier Ministre, les fédérations CGT, SOLIDAIRES, FO, CFDT, CFTC et UNSA ont réitéré :

- Leur attachement à la Direction Générale de la Concurrence, Consommation et de la Répression des Fraudes, seule administration de contrôle chargée de la protection économique des consommateurs, fonctionnant en réseaux supra départementaux et s'appuyant sur ses laboratoires nationaux d'analyses,
- La nécessité de préserver et de développer dans un cadre et une dimension nationale l'intégralité des missions dévolues à cette administration publique de l'Etat,
- La nécessité que les moyens nécessaires à la mise en œuvre des missions de la DGCCRF soient octroyés notamment au travers de la définition d'un plan pluriannuel de recrutement et de requalification des emplois,
- Que les garanties collectives nationales et les droits statutaires des personnels soient garantis.

En conséquence, les fédérations ont à nouveau exigé :

- l'abrogation de la circulaire du Premier Ministre du 31 décembre dernier
- l'ouverture d'un réel processus de négociations.

Dans ses réponses, Monsieur Monteils, a indiqué son inscription totale dans les logiques et les finalités de la circulaire, confirmant ainsi les propos de Luc Châtel.

Dès lors, les fédérations et leurs syndicats nationaux, considèrent que seule l'action déterminée, résolue et unitaire de toutes les catégories composant le personnel de la DGCCRF est susceptible de permettre la prise en compte de leurs revendications.

Dans un tel contexte, ils appellent les personnels à :

- Poursuivre et intensifier la campagne de motions devant être adressées au service du Premier Ministre, des Ministres de Bercy et du DG de la DGCCRF,
- Se réunir en Assemblées Générales pour débattre de la situation générée par le contenu des deux audiences des 8 et 13 janvier 2009,

- A tout mettre en œuvre pour faire de la journée d'actions du 20 janvier une « DGCCRF morte » : rassemblement régional devant des préfectures, distribution de tracts aux consommateurs, saisine et interpellation des élus locaux, médiatisation des actions, ...

- Débattre et décider en AG, partout où cela est possible, de donner à l'action du 20 janvier une forme de grève.

Les fédérations des Finances et les syndicats nationaux de la DGCCRF tiendront une conférence de presse le jeudi 15 janvier prochain.

Ils ont aussi convenu de se revoir après le 20 janvier pour décider des suites à donner au mouvement, y compris dans la perspective du processus d'action interprofessionnelle du 29 janvier 2009.

Paris le 14 janvier 2009

Adresses d'envois des motions :

Premier Ministre : francois.fillon@pm.gouv.fr
sec.jean-francois.monteils@pm.gouv.fr

Ministres de Bercy : christine.lagarde@cabinets.finances.gouv.fr
luc.chatel@cabinets.finances.gouv.fr

DG CCRF : Bruno.PARENT@dgccrf.finances.gouv.fr